

[Quoi de neuf?](#)

Air Canada SoinPropre+ : L'enregistrement des bagages SansContact proposé dans plus d'aéroports canadiens



Jui 1, 2020



Les services SansContact du programme Air Canada SoinPropre+ continuent de prendre de l'ampleur : l'enregistrement des bagages SansContact est mis en œuvre dans d'autres aéroports canadiens.

Déjà installé aux aéroports de Toronto, Montréal, Vancouver et Calgary, l'enregistrement des bagages SansContact sera bientôt établi dans d'autres aéroports canadiens et accessible également aux clients de vols internationaux au départ du Canada.

Le processus est simple et commence avant l'arrivée à l'aéroport. Le client s'enregistre en ligne ou à l'aide de l'application mobile Air Canada jusqu'à 24 heures avant le départ du vol. Il précise le nombre de bagages enregistrés qu'il emporte et acquitte les frais, le cas échéant. Il peut imprimer ou conserver électroniquement sur son mobile la carte d'accès à bord délivrée et le processus d'enregistrement est achevé avant même l'arrivée à l'aéroport.

À l'aérogare, le client lance l'impression automatique des étiquettes en passant la carte d'accès à bord préalablement imprimée ou électronique au lecteur optique de la borne réservée à l'étiquetage de bagages SansContact. Il fixe les étiquettes sur ses bagages et place ensuite les bagages étiquetés sur le convoyeur de dépôt-bagages libre-service sans avoir à toucher l'appareil. Ce dernier détecte chaque bagage sur le tapis et balaie automatiquement l'étiquette avant que le bagage poursuive son chemin sur le convoyeur.

Visionnez cette vidéo qui montre les étapes faciles à suivre pour acheminer vos bagages :



Jan 11, 2022

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 